

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 79 (1999)

Register: Glossaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Glossaire

A

abbaye. A) Communauté religieuse dirigée par un abbé ou une abbesse. B) Les bâtiments qui abritent la communauté.

abbé (père). Supérieur d'un monastère d'hommes érigé en abbaye.

abside. Extrémité semi-circulaire du chœur.

absidiole. Petite abside.

appareil. Ensemble de pierres taillées disposées de façon déterminée; suivant la dimension des blocs de pierre, on parle de grand, moyen ou petit appareil.

arc brisé. Arc aigu formé de deux segments de cercle se coupant suivant un certain angle.

arc doubleau. Arc en nervure renforçant une voûte en fractionnant un berceau en plusieurs tronçons correspondant habituellement aux travées.

arc en plein cintre. Arc en demi-cercle.

arc en tiers-point. Il est formé à partir de deux arcs de cercle dont les centres sont placés sur la ligne horizontale reliant le sommet des deux supports à recouvrir par le dit arc, au tiers et aux deux-tiers de celle-ci, et dont les rayons ont pour longueur les deux tiers de la dite horizontale.

arc formeret. Arc que forme l'intersection d'un mur avec une voûte. Cet arc est généralement encastré dans le mur et vise à le renforcer sous la ligne d'intersection avec la voûte. Cet arc épouse donc la forme de la voûte à l'endroit où elle pénètre dans le mur.

arc triomphal. Élévation intérieure à l'extrémité orientale de la nef centrale formée par l'arcade d'entrée dans le chœur ou le transept. L'arc triomphal portait généralement une poutre de gloire supportant un crucifix ou un calvaire.

arcade. Ouverture pratiquée sous un arc dans un mur.

arche. Coffre en vieux français.

archère. Fente verticale ouverte dans un mur pour le tir à l'arc et à l'arbalète.

arête (de poisson). Figure dessinée par certaines tailles, par certains appareils et formée de lignes, stries ou joints obliques, alternativement dirigés dans un sens et dans l'autre. Voir autre utilisation de ce mot dans *voûte d'arêtes*.

armarium. Excavation ménagée dans l'épaisseur d'un mur servant d'armoire ou de bibliothèque.

assise. Pierres ou briques de même hauteur juxtaposées et formant un rang horizontal.

atrium. Galerie à colonnes devant la porte d'entrée d'une église.

autel. Table où l'on célèbre le sacrifice chrétien, où l'on célèbre la messe. *Maître-autel.* Autel principal d'une église, placé dans le sanctuaire, sur l'axe principal de la nef.

B

badigeon. Lait de chaux généralement additionné d'un colorant, que l'on applique sur un parement.

baie. Ouverture pratiquée dans un mur, généralement synonyme de fenêtre.

baie-créneau. Créneau défensif au sommet d'une courtine en forme de fenêtre, recouvert d'un linteau.

bandes lombardes. Bandes de faible saillie, verticales, qui sont généralement reliées en haut par de petites arcatures (voir *lésène*).

bandeau. Moulure horizontale, large et peu saillante, placée sur une surface verticale ou épousant la circonférence d'une colonne.

basilicale (disposition). A trois nefs, avec vaisseau central doté de fenêtres hautes (sous un toit en bâtière) et collatéraux plus bas (sous des toits en appentis, soit à un pan).

basilique. Église de plan allongé à trois vaisseaux.

bâtière (toit en). Toit à deux versants posé sur deux pignons.

berceau. La plus simple des voûtes: c'est un arc de cercle prolongé en cylindre; le berceau peut aussi être généré par un arc brisé ou un arc en tiers-point.

blocage. Massif de matériaux jetés pêle-mêle entre les deux parements d'un mur.

braie. Enceinte basse qui enveloppe extérieurement une partie ou la totalité du château-fort dont elle défend le pied et dont elle est séparée par une lice.

bretèche. Bretèche défensive ou bretèche-latrine. Voir *échauguette*.

C

campanile. Clocher.

capitulaire (salle). Salle servant à l'assemblée d'un chapitre (de chanoines, de moines, de religieux, etc).

carron. Carreau en terre cuite.

cartulaire. Recueil de chartes contenant la transcription des titres de propriété et privilèges temporels d'une église ou d'un monastère.

cavet. Moulure en creux dessinant en coupe un quart ou un segment de cercle.

cérophéaire. Porteur de cierge (ange cérophéaire).

chaîne. Renforcement vertical qui fait sur le parement d'un mur une saillie faible ou nulle et qui est composée d'un appareil plus résistant que les maçonneries voisines, de façon à les maintenir; lorsque la chaîne se trouve à la jonction de deux murs: on parle alors de chaîne d'angle.

chanoine. Dignitaire ecclésiastique dont la fonction principale est la célébration de l'office divin au chœur d'une cathédrale. les chanoines sont réunis en chapitre autour de l'évêque; ils lui servent de conseillers et célèbrent avec lui les offices.

chapiteau. Pierre portant souvent un ensemble de moulures et d'ornements, qui coiffe ou couronne le fût d'une colonne, d'un pilastre, d'un pilier.

chapitre. A) Assemblée de religieux, de chanoines réunis pour délibérer de leurs affaires. B) La communauté des chanoines.

châtelain. Fonctionnaire nommé par le comte de Savoie, souvent issu de la petite noblesse, locale ou importée, pour administrer une châellenie dont le centre est un château. Plusieurs châellenies forment un bailliage. Ainsi l'actuel canton de Vaud était-il divisé en deux bailliages, celui de Vaud, avec Moudon comme siège du bailli, et celui du Chablais, recoupant encore le Bas-Valais, avec Chillon pour siège.

chevet. Extrémité extérieure de l'église du côté du maître-autel. *Chevet plat.* Sur plan quadrangulaire.

chœur liturgique. Partie de l'église réservée aux moines et interdite aux laïcs; cette zone peut s'étendre également dans la nef. A ne pas confondre avec le sanctuaire, parfois aussi appelé chœur, à l'extrémité orientale de l'église qui abrite le *maître-autel* et où évoluent les célébrants.

collatéral. Les collatéraux sont, dans une église de plan basilical, les vaisseaux latéraux.

collégiale. Eglise desservie par un chapitre de chanoines, mais privée de siège épiscopal.

colonne. Support de forme cylindrique, qui comprend trois parties: la base qui lui sert de pied, le fût ou partie centrale, et le chapiteau qui couronne le fût. *Colonne engagée:* faisant corps avec un mur.

console. Support en maçonnerie, formé de deux, trois assises ou plus, de pierre destiné à recevoir une bretèche, une échauquette, un hourd en bois ou un parapet maçonné saillant formant avec elle un mâchicoulis.

contrefort. Pilier, saillie, mur massif servant d'appui à un autre mur qui supporte une charge.

corbeau. Pierre, pièce de bois ou de métal, de section verticale carrée ou rectangulaire, partiellement engagée dans un mur et portant une charge par sa partie saillante.

cordon. Moulure ou groupe de moulures qui court horizontalement sur un mur (voir aussi larmier).

coulisseau. Petite coulisse dans lequel se glisse une forte pièce de bois permettant le verrouillage d'un vantail de porte ou de fenêtre.

coupole. Voûte hémisphérique ou d'une forme se rapprochant plus ou moins de la demi-sphère et dont l'extérieur porte le nom de dôme.

couronnement. Partie qui termine un édifice, une partie d'édifice.

courtine. En architecture militaire, désigne le mur d'enceinte d'un château fort situé entre deux tours de flanquement et commandé par elles.

couvent. Maison dans laquelle des religieux ou des religieuses vivent en commun.

couvrement. Organe ou ouvrage limitant par le haut un entrecolonnement, une baie, une pièce, un vaisseau, etc.

Christ séraphique. Le Christ apparu à saint François d'Assise sous la forme d'un séraphin, ange disposant de trois paires d'ailes.

croisée (du transept). Partie centrale du transept (parfois surmontée d'une coupole ou d'une tour lanterne), à l'intersection de celui-ci avec la nef principale.

croisillon. Bras du transept.

D

donjon. Les textes médiévaux désignent par ce terme l'ensemble du château-fort abritant la résidence seigneuriale. Ainsi, le «carré savoyard» d'Yverdon avec ses quatre tours est-il qualifié de donjon. Au sens moderne, surtout depuis le XIX^e siècle, il ne désigne plus que la plus forte tour de cet ensemble, que les textes anciens appellent simplement «grande tour» et que nous qualifions aujourd'hui de «tour maîtresse». Ainsi le donjon J de Chillon devrait-il être appelé *tour maîtresse* pour ne créer aucune confusion avec les textes médiévaux.

doubleau. Voir *arc*.

E

échauguette. Petit ouvrage en surplomb, défensif souvent, contenant une petite pièce. L'échauguette se distingue de la bretèche par le fait que, contrairement à cette dernière, son sol n'est pas percé pour le tir plongeant ou pour l'usage des latrines écu armorié. Relief en forme d'écu orné d'armoiries.

élévation. Face verticale ou ensemble des faces verticales d'un bâtiment ou d'un corps de bâtiment.

emmarchement. Disposition et ensemble des marches d'un escalier.

en plein cintre. Voir *arc*.

encorbellement. Construction en saillie, portée par une suite de supports (corbeaux, consoles, etc.).

enduit. Revêtement en plâtre, en mortier, en ciment, en stuc, que l'on étend en couches minces.

engagé. Voir *pilier*.

évêque. Dignitaire de l'ordre le plus élevé de la prêtrise chrétienne, qui dans l'Eglise catholique est chargé de la conduite d'un diocèse (pouvoir spirituel). **Prince-évêque.** L'évêque peut être également seigneur sur ses terres, qu'il ne faut pas confondre avec le diocèse, et y exercer son autorité civile et judiciaire.

extrados. Surface courbe convexe d'un arc ou d'une voûte: c'est la face supérieure.

F

flanquement. Ouvrage en saillie sur une courtine, permettant de battre celle-ci par son tir.

formeret. Voir *arc*.

front. Face verticale d'un linteau, d'une plate-bande ou d'un arc, plus particulièrement celle qui est parement.

fût. Partie principale de la colonne comprise entre la base et le chapiteau.

G

galandage. Mur léger non porteur, employé souvent pour des séparations de pièces.

galerie. Lieu de passage couvert, beaucoup plus long que large, ménagé à l'extérieur ou à l'intérieur d'un édifice.

garde-corps. Parapet établi pour empêcher de tomber d'un lieu élevé.

gorge. Moulure creuse à profil curviligne.

gouttereau (mur). Mur extérieur sous les gouttières ou les chénaux d'un versant de toit.

grotesques. Figures fantasques, caricaturales.

H

hourd. Coursière en bois formant surplomb en couronnement d'une courtine, d'une tour, de l'ensemble d'une enceinte, pour battre le pied de la muraille en tir fichant par des ouvertures ménagées dans son sol.

L

lambrissé. Revêtu d'un lambris de bois: voûte, plafond lambrissé.

lanternon. Petite construction de plan centré en forme de lanterne, percée de fenêtres et placée au faite d'un toit.

larmier. Membre d'architecture en saillie et mouluré de façon à rejeter en avant du parement les eaux ruisselantes.

lé. Bande de tissu, de papier peint dans toute sa largeur.

lésène. Organe de raidissement, de renforcement: les lésènes sont des jambes saillantes en répétition sur un mur, généralement à l'extérieur, réunies à leur sommet par une frise d'arceaux, La lésène se distingue du pilastre par ce couronnement.

libre. Voir *pilier*.

lice. Dans l'architecture médiévale, espace compris entre deux enceintes ou entre une enceinte et un fossé. Dans la plupart des châteaux-forts, les lices sont comprises entre les courtines du château-donjon abritant la résidence seigneuriale, et la braie, mur d'enceinte bas qui protège ces lices et les sépare du fossé.

linteau. Pièce de pierre, de bois ou de fer posée horizontalement d'un jambage à l'autre, au-dessus d'une baie qu'elle couvre.

listel. Petite moulure plate et rectangulaire qui couronne ou accompagne une plus grande.

lunette. Ouverture formée par la pénétration d'une voûte dans une autre voûte, ordinairement d'un plus grand rayon.

M

mâchicoulis. Coursière en pierre ayant les mêmes formes, les mêmes emplacements et les mêmes fonctions que le *hourd* (voir ce mot).

massif occidental. Ensemble des dispositions structurelles d'une église de plan allongé à l'extrémité opposée à celle du chœur.

médailion. Portraits ou sujets peints ou sculptés dans un entourage décoratif circulaire ou elliptique.

mitre. Haute coiffure triangulaire de cérémonie portée par les prélats et, notamment, par les évêques. Par association, toiture évoquant la forme d'une mitre.

modénature. Effet obtenu par le choix tant des profils que des proportions de la mouluration. La modénature est dite accentuée quand les profils créent de grands contrastes de saillies et de retraits; elle est dite atténuée dans le cas contraire.

monastère. Ensemble des bâtiments où habitent et vivent les communautés de moines.

N

narthex. Vestibule d'entrée d'une église.

nervure. Moulure saillante sur la face antérieure (intrados) d'une voûte; la plupart des nervures sont des arcs ou des demi-arcs; elles transmettent le poids du couverture sur les piliers dans le cas de la voûte d'ogive.

niche. Enfoncement pratiqué dans l'épaisseur d'un mur afin de pouvoir y placer une statue, un buste, un vase ou tout autre objet, dans une intention décorative.

O

oculus. Petite ouverture ou lucarne ronde faite pour donner du jour et de l'air.

ordonnance. Disposition d'ensemble d'un édifice, en plan comme en élévation, et plus particulièrement mise en place des colonnes selon leur ordre, leur nombre, les espacements voulus, etc.

ordre architectural. L'antiquité grecque a connu trois ordres d'architecture: l'ordre dorique, l'ordre ionique et l'ordre corinthien. Les Romains y ont ajouté les ordres toscan et composite. Leurs caractéristiques se dégagent surtout dans l'aspect et les dispositions de la colonne, du chapiteau et de l'entablement qui couronne les deux premiers.

P

parement. En général, surface visible d'une construction en pierre, en terre ou en brique. Le parement d'un mur est sa surface extérieure revêtue de pierres de tailles bien dressées et unies, et mises en lignes.

passage. Galerie couverte ou corridor servant à joindre deux corps de bâtiment (ou deux pièces) éloignés l'un de l'autre.

piedroit. Montant portant le couvrement de la baie.

pilastre. Membre vertical formé par une faible saillie rectangulaire d'un mur et ayant, par sa composition et sa fonction plastique, les caractéristiques des supports. Il est généralement muni d'une base et d'un chapiteau.

pile. Pilier particulièrement massif.

pilier. Ayant même objet que la colonne ronde, c'est-à-dire d'être un support vertical; il s'en distingue par sa section qui est généralement carrée, et par une plus grande puissance. **Pilier engagé:** faisant corps avec un mur. **Pilier libre:** isolé.

pommeau. Élément sphérique. Sur un toit par exemple: boule recouverte de plaques de fer blanc ou de plomb couronnant un épi de faîtage, pouvant être encore surmonté d'une croix, d'une girouette, etc.

porche. A) Construction élevée devant le portail d'une église. B) Simple auvent de bois, ou monument de pierre, qui sert à protéger fidèles et sculptures contre les intempéries.

prieur. Supérieur(e) de certains couvents ou prieurés d'hommes ou de femmes.

prieuré. Monastère normalement moins important qu'une abbaye.

R

ressaut. Tout membre ou partie de membre qui fait saillie sur la ligne générale d'une maçonnerie.

retable. Partie postérieure et décorée d'un autel, qui surmonte verticalement la table; il est souvent posé sur une prédelle.

S

sacristie. Annexe d'une église où sont déposés les vases sacrés et aussi les vêtements sacerdotaux ainsi que les ornements liturgiques.

saillant. Qui se détache en avant d'une surface, d'un fond; qui s'avance, qui sort en dehors.

sanctuaire. Partie de l'église située autour de l'autel principal, où s'accomplissent les cérémonies liturgiques.

semi- et hémicirculaire. Qui décrit la moitié d'une circonférence.

stalle. Siège réservé aux membres du clergé régulier (moines). Généralement de bois, à dossier élevé, les stalles garnissent les deux côtés du *chœur liturgique* d'une église conventuelle, cathédrale ou abbatiale.

stéréotomie. Art de tracer les formes à donner aux pierres (et aux briques) en vue de leur assemblage.

surbaissé. Dont la hauteur est plus faible que celle du plein cintre.

surhaussé. Dont la hauteur est plus grande que celle du plein cintre.

T

tabernacle. Sorte de petite armoire placée au milieu, en arrière d'un autel renfermant le pain et le vin consacrés.

tablette. Élément limitant une baie par le bas.

tore. Moulure saillante et assez épaisse dont le profil dessine un demi-cercle.

transept. Nef transversale coupant la nef principale et donnant à l'église la forme d'une croix. Lorsque le transept a une longueur supérieure à la largeur de la nef longitudinale, il est dit à *bras saillants*.

travée. Espace compris entre deux arcs doubleaux ou supports nettement définis.

tribune. Galerie haute courant au-dessus des bas-côtés; balcon où se trouve le buffet d'orgue.

V

vaisseau. Nef d'église.

voûtain. Compartiment d'une voûte sur croisée d'arêtes ou d'ogives, souvent un quartier.

voûte. Ouvrage maçonné, construit entre des appuis, couvrant un espace et présentant un intrados. **Voûte d'arêtes:** Voûte constituée de quartiers dont les rencontres forment des arêtes saillantes se recoupant à un faîte commun: la voûte d'arête est donc théoriquement le résultat de la compénétration de plusieurs berceaux de même hauteur dont les lignes de faîte restent entières. **Voûte d'ogive:** Voûte construite sur le plan d'une voûte d'arêtes, mais sans arête, la rencontre des quartiers étant formée par des branches d'ogives.

Sources: Jean-Marie Pérouse de Montclos, *Principes d'analyse scientifique, Architecture, méthode et vocabulaire*, Paris, Ministère des affaires culturelles, Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de France, 1972. Melchior de Vogüé, Jean Neufville, *Glossaire de termes techniques*, La Pierre-qui-Vire, 1971.